

# ÉTABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE NORMANDIE

DÉLÉGATION DE POUVOIRS CONSENTIE PAR DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 05 OCTOBRE 2017

## DÉCISION D'ACQUISITION D'UNE RÉSERVE FONCIÈRE

DEMANDE D'INTERVENTION :	Communauté d'Agglomération <b>EVREUX PORTES DE NORMANDIE</b> (Département de l'Eure)
DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE :	<u>Sous réserve de la production d'une délibération</u> par le Conseil Communautaire autorisant l'intervention de l'EPF pour procéder à l'acquisition, cédant à l'EPF les parcelles visées et s'engageant au rachat du bien dans le délai de cinq ans.
SITUATION DU BIEN :	Sur la Commune de <b>NORMANVILLE</b> , en entrée d'agglomération, au sein d'une zone d'activité commerciale, 4 parcelles : la parcelle cadastrée Section C n° 335 bâtie comprenant un pavillon à usage d'habitation, un pavillon à usage de bureau et d'habitation et un bâtiment central d'usine et les parcelles non bâties Section C n°s 336, 334 et 371 pour une contenance totale de <u>17 972 m<sup>2</sup></u> .
POS/PLU :	Zone UE2 au PLU : Activités commerciales, artisanales de services et bureaux. Zone comprenant un secteur inondable dont les terrains font objet de prescriptions réglementaires particulières du PPRI.
PROJET :	Commercialisation de terrains nus après intervention du fonds friches afin de répondre à la forte demande de terrains sur le secteur des Surettes et valoriser l'entrée de l'Agglomération
COMITÉ D'ENGAGEMENT :	<b>14 mai 2019 – Avis favorable</b>
PROPRIÉTAIRE :	<b>CA Evreux Portes de Normandie</b>
ÉVALUATION DOMANIALE :	<i>Prix inférieur au seuil de consultation obligatoire des Domaines.</i>
IMPUTATION :	<b>Compte n° 903 061 – EVREUX PORTES DE NORMANDIE "Saminox"</b> <b>Enveloppe projet : 10 000 €</b>

Cette décision vaut avenant au Programme d'Action Foncière du Grand Evreux Agglomération en date du 10 mars 2014.

**19 JUIN 2019**

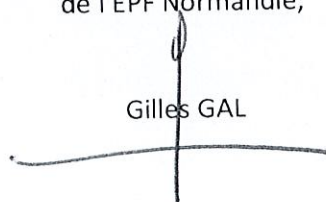
L'Adjoint au Secrétaire Général  
pour les Affaires Régionales,  
en charge du pôle "Politiques Publiques"



Dominique LEPETIT

ROUEN le 14 juin 2019

Le Directeur Général  
de l'EPF Normandie,



Gilles GAL